

Avignon, le 12 février 2015

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les enseignants
du premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale

Pôles des
Examens et Concours

Dossier suivi par
Céline ASTIER

Téléphone
04 90 27 76 52
Fax
04 90 27 76 39

Mél.
celine.astier
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Organisation des épreuves du Diplôme d'Etudes en Langue Française en milieu scolaire DELF-Prim – niveaux A1 et A2 – Session 2015.

1. Présentation du DELF Prim :

Le DELFP Prim est un diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale pour certifier les compétences en français des élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA, anciennement dénommés ENAF).

Ce diplôme vient certifier et mettre en valeur le travail remarquable réalisé par les EANA et leurs enseignants de classe ordinaire comme de CLIN, dans l'acquisition de la langue française.

2. Elèves concernés :

Peuvent se présenter aux épreuves les EANA présents sur le territoire national depuis au maximum 14 mois à la date de l'examen.

Pourront également se présenter, sous réserve des contraintes d'organisation de l'examen :

- les EANA présents depuis 14 à 24 mois à la date d'examen,
- les EANA présents depuis au maximum 24 mois à la date de l'examen, qui ont déjà obtenu le DELF-Prim à la session 2014 et qui souhaitent passer l'examen à un niveau supérieur.

3. Calendrier des épreuves :

Les épreuves collectives (compréhension de l'oral, compréhension des écrits et production écrite) se dérouleront le **mardi 2 juin 2015 (matin)**.

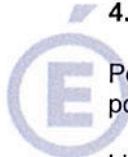
Les épreuves individuelle (production orale) se dérouleront **les mardi 2 juin (après-midi) et jeudi 4 juin 2015**.

Les candidats passeront, dans la mesure du possible, les épreuves dans l'école où ils sont scolarisés.

Certains candidats pourront exceptionnellement être convoqués dans une autre école, voire dans une autre commune, que celles où ils sont scolarisés.

Les instructions relatives à l'organisation matérielle des épreuves ainsi que la date de délibération du jury seront communiquées ultérieurement.

4. Procédures d'inscription :



Pour les inscriptions, les enseignants de CLIN seront consultés prioritairement, en particulier pour le choix du niveau (A1 ou A2).

L'inscription des élèves se fera dans les écoles au moyen de la fiche individuelle d'inscription jointe en annexe. Cette fiche doit être impérativement remplie par l'enseignant, **en lettres capitales**.

Les fiches individuelles, signées par le candidat, l'enseignant et le chef d'établissement seront transmises au pôle des Examens et Concours de la DSDEN de Vaucluse :

- par courrier à l'adresse suivante :
celine.astier@ac-aix-marseille.fr

- ou par courrier au Pôle des Examens et Concours de la DSDEN de Vaucluse :
49, Rue Thiers
84077 Avignon

au plus tard le 20 mars 2015.

En cas de transmission par courriel, les originaux des documents seront conservés dans les écoles et tenus à disposition du pôle des examens et concours de la DSDEN de Vaucluse en cas de recours.

Les écoles recevront par courriel, avant le 7 mai 2015, une liste récapitulative de leurs candidats inscrits, pour vérification des informations transmises et demandes éventuelles de rectification.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce dispositif auquel j'attache le plus grand intérêt.



Dominique BECK

DELFF PRIM - SESSION 2015-06

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

La session concerne les niveaux A1 et A2 du DELFF Prim et s'adresse aux Elèves Allophones Nouvellement Arrivés en France (EANA) qui suivent un enseignement de FLE ou FLS dans une structure adaptée (CLIN) et qui résident sur le territoire national depuis au maximum 14 mois à la date de l'examen.

- à remplir en MAJUSCULES par le professeur de l'élève
- à renvoyer avant le : **20 mars 2015**
 - par courrier électronique à : celine.astier@ac-aix-marseille.fr
 - ou par télécopie au pôle examens et concours de la DSDEN de Vaucluse
n° fax : 04 90 27 76 39, à l'attention de Madame Astier

(l'original sera conservé dans l'établissement)

Choix de l'examen (1) :

A1	A2
----	----

Nom de l'école

Date d'inscription dans l'école://

Date d'arrivée en France ://

Genre du candidat (1) : Masculin Féminin

Nom / Prénom du candidat :

Date de naissance ://

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Nom du responsable légal du candidat :

Adresse : numéro et voie :

code postal :

ville :

Numéro de téléphone :

L'ELEVE

LE PROFESSEUR DE FLE

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Date et signature

Date et signature

Date et signature